

La une

Affaires Chen Shui-bian : la justice suisse communique des documents

Date:23/11/2009

La cellule spéciale d'investigation placée sous la direction du procureur général a indiqué hier, par la voix de son porte-parole Chen Yun-nan, avoir reçu du procureur fédéral suisse une partie des documents qu'elle avait requis dans les affaires de blanchiment d'argent mettant en cause l'ancien président de la République Chen Shui-bian et sa famille.

« D'une manière générale, ces documents confirment nos propres découvertes », a déclaré Chen Yun-nan. Les informations recueillies, a-t-il précisé, concernent un montant de 21 millions de dollars américains déposé sur des comptes bancaires ouverts en Confédération helvétique par Chen Chih-chung et Huang Jui-ching, le fils et la belle-fille de l'ancien chef de l'Etat.

Ces pièces seront transmises à la Haute Cour, devant laquelle seront jugés en appel les 14 prévenus condamnés le 11 septembre en première instance pour corruption, détournement et blanchiment de fonds. Chen Shui-bian et son épouse Wu Shu-jen ont alors été condamnés à perpétuité et à des amendes respectives de 200 et 300 millions de dollars taiwanais. Leur fils a pour sa part été condamné à une peine de deux ans et demi de prison ferme ainsi qu'à une amende de 150 millions, son épouse écopant d'un an et huit mois, ses biens étant confisqués.

En avril 2008, la cellule spéciale d'investigation avait reçu confirmation de la justice suisse que 21 millions de dollars américains avaient été déposés dans des banques du pays. Sur le fondement de ces informations, elle avait demandé, en septembre 2008, dans le cadre de la coopération judiciaire internationale, le détail des comptes bancaires. Une autre demande d'information datant de la fin 2008 et portant cette fois sur une somme de 17,8 millions de dollars n'a pour l'instant pas reçu de réponse. Les procureurs ont toutefois pu retracer les flux financiers concernés grâce à la coopération de Chen Chih-chung et Huang Jui-ching.

Chen Shui-bian a par ailleurs été mis en examen dans deux affaires qui n'ont pas encore été jugées, la première fois en mai dernier pour des faits de corruption et la seconde fois en septembre dernier pour le détournement de 300 000 dollars des fonds diplomatiques secrets.